



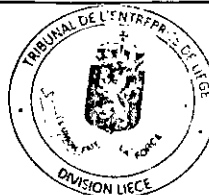
Volet B

Copie à publier aux annexes au Moniteur belge après dépôt de l'acte au greffe

Réservé
au
Moniteur
belge



26055567



20 AVR. 2026

Greffe

N° d'entreprise : 0475 197 357

Nom

(en entier) : **Technical Airborne Components Industries**

(en abrégé) :

Forme légale : **Société à responsabilité limitée**Adresse complète du siège : **Rue des Alouettes 141 - 4041 Herstal****Objet de l'acte : Nominations - Démissions**

Extrait de la Résolution écrite de l'Actionnaire unique du 8 avril 2026 :

"3 Décisions par écrit

3.1 Démission d'administrateurs

L'Actionnaire prend acte de la démission de Monsieur José Galindo Gomez, né à Medina del Campo (Valladolid) et domicilié à Sorolla 039, Segundo D, 28222 Majadahonda, Madrid, de son mandat d'administrateur.

Son mandat a pris fin avec effet rétroactif en date du 22 décembre 2025.

Monsieur Hervé Blanchard demeure administrateur unique de la Société.

3.2 Renouvellement du mandat de commissaire".

L'Actionnaire unique décide de renouveler le mandat de commissaire de KPMG Réviseurs d'Entreprises SRL, dont le siège social est établi à Luchthaven Brussel Nationaal 1, boîte K, 1930 Zaventem, Belgique et inscrite à la Banque Carrefour des Entreprises sous le numéro 0419.122.548, dont le représentant permanent est Monsieur Thierry Schoofs.

Son mandat entrera en vigueur avec effet rétroactif au 1er janvier 2025 pour une durée de trois ans expirant immédiatement après l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes clos au 31 décembre 2027.

3.3 Procuration pour les formalités de publication

L'Actionnaire unique décide de donner procuration à Maître Jan Van Gysegem, avocat chez Claeys & Engels, dont le cabinet est établi à 1170 Bruxelles, Boulevard du Souverain 25 avec possibilité de sous-délégation à tout avocat de Claeys & Engels, afin d'opérer les formalités dans le cadre de la publication des présentes décisions vis-à-vis du greffe du Tribunal de l'Entreprise et de la Banque-Carrefour des Entreprises dans le cadre de la modification de l'inscription de la société, ainsi que de signer tous les documents nécessaires à cet égard.

Marine Havelange
Mandataire spécial

Bijlagen bij het Belgisch Staatsblad - 06/05/2026 - Annexes du Moniteur belge

Mentionner sur la dernière page du Volet B : **Au recto** : Nom et qualité du notaire instrumentant ou de la personne ou des personnes ayant pouvoir de représenter la personne morale à l'égard des tiers
Au verso : Nom et signature (pas applicable aux actes de type « Mention »).